Cadre juridique du PSLA : les fondamentaux

Mis en place en 2004, le PSLA est un dispositif d'accession à la propriété qui présente de nombreux avantages . Mécanisme d'accession sociale à la propriété en 2 temps, ces modalités juridiques ont été à plusieurs reprises modifiées, la dernière datant de novembre 2020.

Cette formation permettra de faire le point sur les aspects juridiques qui encadrent la relation contractuelle avec le locataire accédant.

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
14 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Commercial, personnel administratif en charge d'opérations en PSLA, responsable administratif et financier.

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Apports réglementaires illustrés par les échanges d'expériences et de pratiques des participants QCM individuel.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Un QCM ou des exercices seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation. Des temps d'échanges et de questionnement permettront de vérifier la bonne compréhension des stagiaires. Des QUIZZ d'évaluation seront organisés également en cours et fin de stage.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les règles spécifiques du PSLA
- Déterminer les différentes étapes de la location accession en PSLA
- Identifier les conséquences de la levée ou de la non levée d'option

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*
E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.*

Programme de la formation

Principes de base du PSLA
- Opérations finançables : *neuf, ancien avec travaux*
- Agrément/convention
- Conditions financières : *Prix de vente & Redevance locative*
- Plafonds ressources
- Plan de financement de l'acquéreur
- Fiscalité de l'opération

Étapes principales d'une opération d'accession en PSLA
- Contrat préliminaire : *Durée & Dépôt de garantie*
- Contrat de location accession : *Contenu*
- Période de jouissance : *Remise des clés, Durée & Obligations locataires accédant/vendeurs, aspects financiers*
- Fin de la période de jouissance: *Levée option, détermination du solde du prix à payer, mise en place de l'emprunt, acte notarié & Non levée d'option, conséquences pour l'accédant, solutions pour le vendeur*

Dispositif de sécurisation
- Garantie de rachat
- Garantie de relogement
- Assurance revente

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com